

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	: 11	L'an deux mille vingt quatre
Présents	: 10	Le 25 janvier à 19 heures 00
Pouvoir	: 00	Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT
Absents	: 01	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, En salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christopher LATAPY, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 janvier 2024

Étaient présents : M. Christopher LATAPY, M. Romain OPILLARD, Mme Julie BOUTOULLE, Mme Sophie BAEZ, M. Laurent BELLES, Mme Laurence CLEMENT-SALON, M. Francis DARTEYRE, M. Guillaume JOLLES, Mme Fanny LUSSAC, Mme Frédérique MONIER,

Étaient absents excusés : Mme Marie-Françoise VIDEAU

Secrétaire de séance : Mme Fanny LUSSAC

OBJET : DÉLIBÉRATION 2024-006 DELIBERATION PORTANT SUR LE
CHANGEMENT DE STATUT DU SIAEPA DE LA REGION DE CASTETS

Vu l'article L5211-20 du CGCT

Vu les statuts du SIEAPA de la Région de Castets

Considérant le projet de fusion entre le SIAEPA de la Région de Castets et le SIVOM du Sauternais

Vu la délibération en date du 11/12/2023 par laquelle le comité syndical du SIAEPA de Castets a voté à l'unanimité en faveur du retrait de la compétence assainissement non collectif,

Considérant que ce retrait n'a pas d'incidence significative sur le fonctionnement et les équilibres financiers du syndicat.

Vote :

Pour : 10/10

Contre : 00/10

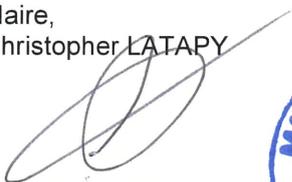
Abstention : 00/10

Le Conseil Municipal après avoir voté à l'unanimité donne un favorable à ce retrait.

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, le 25 janvier 2024

Le Maire,
M. Christopher LATAPY



La Secrétaire de Séance
Mme Fanny LUSSAC

